

Pascale GOT

La Députée du Médoc est intervenue lors de la réunion de clôture du débat public, le 29 novembre 2007.

Extrait issu du compte rendu publié par la CPDP (page 20), disponible à l'adresse suivante : <http://ddata.over-blog.com/xxxyyy/0/58/30/74/documents-CPDP/CR-r-union-de-cl-ture-29-11-07.pdf>

Mesdames et Messieurs, bonsoir.

Comme je m'y étais engagée, je n'interviens qu'au terme de ce débat public pour plusieurs raisons. La première, c'est que ce projet de terminal méthanier est un sujet qui divise, avec des opposants et des partisans, et il était normal d'entendre chacun, d'aller jusqu'au bout de leur expression. C'est le principe même du débat public, et je reconnais que ce principe a été difficile à tenir.

La deuxième raison, c'est que tous, nous avons besoin de bien connaître les impacts socioéconomiques et environnementaux de ce projet. Je dois dire que pour ma part, je reste sur ma faim.

Enfin, j'interviens au terme de ce débat public, car il ne faut pas toujours prendre les élus en otages et au chantage électoral pour qu'ils adhèrent à des positions. Il faut leur autoriser leur jugement et le droit à la réflexion personnelle. D'autant qu'au niveau du Médoc, nous ne pouvons pas nous payer le luxe de ne pas étudier en profondeur tout projet économique.

Je le rappelle : 4 000 demandeurs d'emploi ; 2 500 Rmistes ; des jeunes et des moins jeunes sur le carreau ; des familles entières affaiblies économiquement ; peut-être la seule zone franche de France où il n'y a aucune activité économique ; une structure économique pour la Communauté de Communes de la Pointe du Médoc la plus faible peut-être de la circonscription ; un avant port qui est en panne de projet momentanément.

Rien, rien qui nous incite à faire la fine bouche. Malgré tout, au fil des réunions, l'équilibre emploi / protection de l'environnement n'a pas été trouvé, bien au contraire. Les inconvénients ont été mieux identifiés que les atouts. Ce soir, au terme de ce débat, je ne trouve pas ce projet satisfaisant pour le Médoc, ni en termes d'emplois directs, ni en termes d'emplois induits, excepté pour la période de travaux, ni pour les équilibres environnementaux, ni pour la politique touristique.

Mais attention, je le dis comme je le pense également, il ne faut pas tout attendre de la politique touristique, sinon je n'aurais pas cité les chiffres que je viens de citer. C'est la raison pour laquelle depuis plusieurs semaines, j'ai interpellé et j'ai rencontré Dominique Bussereau, le Secrétaire d'État. Je lui ai demandé un contre-projet porteur de davantage d'emplois, et de réunir l'ensemble des acteurs concernés, élus, avec le Port Autonome de Bordeaux pour engager cette recherche. Car le port ne peut pas et ne doit pas rester en friche. Je le dis publiquement, j'espère que Dominique Bussereau mettra autant de dynamisme pour apporter ce contre-projet qu'il en a mis pour s'opposer à ce projet. Je lui ai demandé également d'aider au reclassement de l'ancien site des Pages Jaunes, car le développement économique du Médoc est impératif tant au nord que sur la partie médiane.

Enfin, et j'en terminerai là, j'ai aussi demandé à Alain Rousset, Président de la Région, que le Médoc soit retenu comme terre d'étude pour tout projet lié aux énergies renouvelables.

Voilà mon positionnement et mes orientations au terme de ce débat. Je rajouterai qu'il est vraiment urgent que le Médoc se saisisse de son avenir et de son développement économique. Il ne faut pas des projets par défaut, par substitution, mais il faut des projets choisis.

Merci.